Lettre d'information

N°4 - JANVIER 2018

# PROJET ÉOLIEN DU MIREBALAIS



# ÉDITO



Bonjour à toutes et tous, c'est avec enthousiasme que je vous souhaite une très belle année 2018 pour vous et de beaux projets à venir pour vos communes respectives. Grâce au travail collectif réalisé à Mirebeau lors de l'atelier du mercredi 13 décembre 2017, nous disposons de plusieurs pistes de réflexions pour dynamiser et participer au développement des communes concernées par le projet éolien du Mirebelais : Mirebeau et Thurageau. Les propositions de projets locaux s'inscrivent dans le cadre des mesures d'accompagnement et de compensation du projet éolien. Après avoir approfondi avec vous ces propositions, celles-ci pourront être intégrées au dossier déposé aux services de l'Etat pour la validation des études engagées par NORDEX.

Pour poursuivre ce travail autour de l'intégration du projet de parc éolien dans votre environnement, nous comptons vivement sur votre participation aux prochains événements de la démarche de concertation prévus pour l'année 2018!

Bonne lecture et à bientôt!

Adrien LOISELET - Chef de projet NORDEX France

# INVITATION AU PROCHAIN ATELIER DE LA CONCERTATION

Afin de poursuivre le travail collectif engagé dans le précédent atelier du mercredi 13 décembre 2017, nous vous invitons au prochain atelier de la concertation autour du projet éolien du Mirebelais.

Cet atelier se tiendra le jeudi 8 mars 2018 de 18h30 à 20h30, à la salle des fêtes de Thurageau.

Pour vous inscrire et avoir plus d'informations :

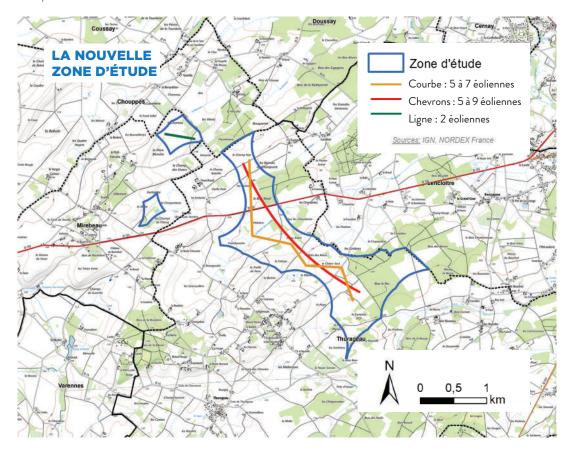
Rendez-vous sur www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr
Rubrique « S'inscrire aux rendez-vous de la concertation »
Ou contactez-nous au 06 19 07 76 81

## LE PROJET ÉOLIEN

### LES PREMIÈRES ORIENTATIONS DE TRAME D'IMPLANTATION

Pour construire une trame d'implantation cohérente avec le territoire et optimiser la production d'électricité par les éoliennes, plusieurs contraintes sont prises en compte par le développeur du projet :

- une distance de 600m des premières habitations, allant au-delà de la distance minimale de 500m imposée par la réglementation,
- des espaces de respirations de plusieurs centaines de mètres entre chaque mât afin d'éviter toutes perturbations d'une éolienne sur l'autre,
- la préservation d'espaces naturels et agricoles, recommandée par le bureau d'étude et les associations environnementales locales,
- · la prise en compte des contraintes du radar Météo-France situé à Cherves.

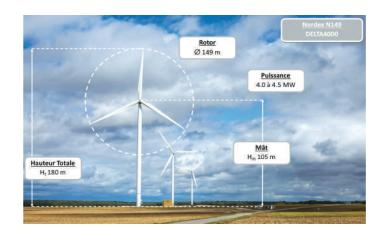


Sur la carte, deux orientations d'implantations différentes sont présentées et pour l'instant envisagées par NORDEX France, linéaire ou en chevrons. Au regard des contraintes, les deux alignements sont possibles. L'implantation en chevrons offre une meilleure orientation par rapport aux vents et elle permet d'implanter deux éoliennes supplémentaires par rapport à une forme linéaire. À la suite des premiers retours des études paysagères, la trame pourra encore être modifiée au cours du développement du projet.

## UNE ÉOLIENNE ADAPTÉE AU TERRITOIRE DU MIREBALAIS

La production annuelle d'une éolienne est équivalente à **9,5 GWh**, ce qui correspond à :

- La consommation de 2000 foyers, soit l'équivalent de 4400 habitants (hors chauffage)
- 4400 t de CO<sub>2</sub> évités, soit l'équivalent de 1120 voitures.



# LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

#### RETOUR SUR LE DERNIER ATELIER DE CONCERTATION

En 2017, NORDEX France a engagé une démarche de concertation avec le territoire autour du projet éolien du Mirebalais. La commune de Mirebeau ayant intégré la zone d'étude du projet, le troisième atelier de concertation s'est tenu dans cette commune.

Lors de cet atelier, Adrien LOISELET (chef de projet chez NORDEX France) a rappelé les objectifs de la transition énergétique d'un point de vue national, régional et départemental. Par la suite, les participants ont pu découvrir les premières orientations d'implantation du projet, en fonction des contraintes territoriales et techniques.

Afin de faire de ce projet éolien un levier pour le développement territorial, les participants ont pu faire des propositions de projets locaux dans le cadre des mesures compensatoires et d'accompagnements. La faisabilité du développement de ces propositions sera ensuite étudiée par le porteur de projet et les parties prenantes concernées. Voici les premières propositions des acteurs du territoire!



#### Soutien à des projets locaux environnementaux

Installer des panneaux photovoltaïques sur un bâtiment communal Créer des haies dans les plaines pour favoriser le développement de la faune et des insectes



#### Participation à des projets communaux

Mettre en place une déviation pour éviter les poids lourds dans le centre-bourg de Mirebeau Créer des pistes cyclables Participer à l'embellissement de la commune



#### Sur les réseaux électriques

Permettre l'enfouissement des réseaux de moyenne tension, notamment à Agressais Poursuivre l'enfouissement des réseaux sur les communes



#### Amélioration de l'accès à internet

Raccorder les communes au haut débit Installer la fibre optique



#### Avoir une réflexion pour favoriser l'emploi local

(ce sujet sera abordé lors d'un prochain atelier de concertation)

Les participants ont également souhaité intégrer d'autres acteurs à cette démarche de concertation. Voici leurs premières idées d'acteurs!



#### Environnement

Association Communale de Chasse Agrée Association de pêcheurs de Mirebeau



#### Tourisme

Office du Tourisme Gîtes



Entreprise locales (ex. : BTP, terrassement) Chambre de Commerce et d'Industrie SERGIES pour le développement du réseau électrique



#### Riverains

Acteurs économiques

Habitants du lieu-dit Nantilly (Chouppes) Habitants de Champigny-en-Rochereau



#### Association socio-culturelles

Association cyclo-tourisme du Mirebalais

VOUS SOUHAITEZ COMPLÉTER CES PREMIÈRES PROPOSITIONS OU EN FAIRE D'AUTRES ?

Rendez-vous sur le site du projet www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr



## LES QUESTIONS DU TERRITOIRE ISSUES DES ATELIERS

Question : « Quelle est la vitesse de vent minimale nécessaire pour faire tourner une éolienne ? »

**Réponse de NORDEX France :** Pour fonctionner, une éolienne a besoin d'une vitesse de vent comprise entre 9 km/h et 90 km/h. Le contexte idéal est un vent régulier. Pour information, la puissance nominale d'une éolienne est atteinte pour une vitesse de vent de 22 km/h.

Question : « Quelle est la part de l'éolien dans le mix énergétique français ? »

**Réponse de NORDEX France :** Sur l'année 2016 l'énergie éolienne a couvert près de 4,3% de l'électricité produite en France.



## QUELS OBJECTIFS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE ET DANS LA VIENNE ?

La loi de Transition énergétique d'août 2015 prévoit d'atteindre 23% d'énergies renouvelables consommées d'ici à 2020 et 32% d'ici à 2030. L'éolien est l'une de ces énergies renouvelables.

#### 3 000 MW

Le SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie)
prévoit un objectif de **3 000 MW**d'ici à 2020, en Nouvelle-Aquitaine.
À date, les projets construits
représentent **740 MW**, d'ici à 2020.

## 152 MW

En Vienne, les 13 parcs implantés représentent une puissance de 152 MW.

Ces parcs représentent 20% de la puissance installée en Nouvelle-Aquitaine et alimentent 190 000 habitants



#### CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS
ET RETROUVER TOUTE L'ACTUALITÉ
DU PROJET ÉOLIEN DU MIREBALAIS,
CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME
PARTICIPATIVE DU PROJET:
WWW.PROJETEOLIEN-MIREBALAIS.
ALTERCONCERTO.FR

Adrien LOISELET
Chef de projet NORDEX France
ALoiselet@nordex-online.com



